REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
Commune de LAUWIN-PLANQUE

N° DCM2023-42

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres :
En exercice : 17
Quorum : 9
Présents : 12
Pouvoirs : 5

Date de convocation : 13 décembre 2023
Date d'affichage : 22 décembre 2023

Séance du 20 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 20 décembre 2023 à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Sonia VALLET, Maire.

Présents : Sonia VALLET, Fabien POIRET, Christine LUCIDARME, Abdallah MOHAMMED, Virginie HENNING, Bernard BARELLE, Louis BENOIST, François BONTE, Xavier HALUT, Dominique LAGANA, Bruno BOITEL, Chloé TAILLART.

Excusés : Fabrice DERON (procuration à Chloé TAILLART)
Claudette LASSELIN (procuration à Bernard BARELLE)
Christian POIRET (procuration à Fabien POIRET)
Florence THULLIER (procuration à Xavier HALUT)
Catherine, VION-MILCENT (procuration à Louis BENOIST)

SOUS PREFECTURE
DE DOUAI
2 2 DEC. 2023
ARRIVEE

Secrétaire de séance : Chloé TAILLART

Également présent : Vincent JAKOBOWSKI

Décision modificative n°2 au budget 2023 :

Pour pallier aux éléments ci-dessous, il convient d'effectuer un virement de crédit.

Les justifications du dépassement du chapitre 012 sont les suivantes :

- Accueil collectif pour mineurs → renforts animateurs + passage à la journée, les renforts d'agents en espaces verts et à la période du marché de Noël, les primes de certains contractuels, l'augmentation du point d'indice du mois de juillet, les heures effectuées par les agents lors des manifestations municipales.

Madame le Maire propose au conseil municipal d'approuver les virements de crédits suivants :

Section de fonctionnement

		BP 2023	DM n°2	Crédits modifiés
Dépenses	Ch.012 (Art 6411) – Personnel titulaire 1	470 000 €	**17 900,00 €**	487 900 €
	Ch.065 (Art 6574) – Subventions fonctionnement aux associations	44 000 €	**-17 900,00 €**	26 100,00 €
		Total	**0,00 €**	

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les virements de crédits ci-dessus.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Sonia VALLET,
Maire de Lauwin-Planque

MAIRIE DE LAUWIN-PLANQUE (Nord)

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le , et de la publication le
Fait à Lauwin-Planque, le .